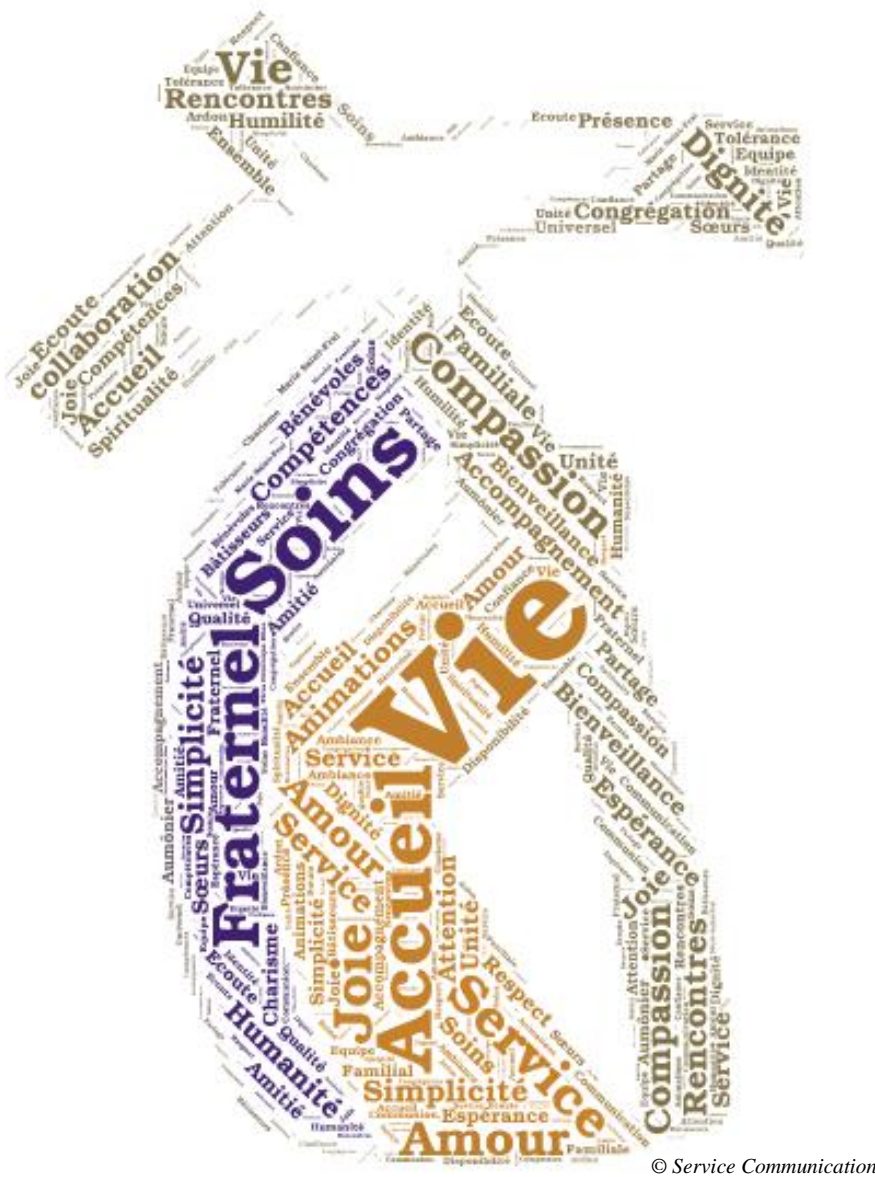




# CHARTRE DES ETABLISSEMENTS DE NOTRE-DAME DES DOULEURS



*Des valeurs à vivre, à traduire en action...*

Une vie pleine et entière avec nous



## **I. Introduction**

Depuis 1866 la Congrégation des Filles de Notre-Dame des Douleurs, plus connue sous le nom de « Sœurs de Saint-Frai » poursuit son charisme **d'accueil et de compassion** auprès des personnes âgées, charisme inspiré par les Fondateurs : Marie Saint-Frai et le Père Dominique Ribes.

Aujourd'hui, par cette Charte, la Congrégation et l'ensemble des acteurs de nos Maisons (personnels, bénévoles, intervenants extérieurs...), réaffirment ce charisme auprès des personnes âgées et de leurs familles.

**L'accueil** est un moment important pour la personne âgée. Par une **attentive bienveillance**, nous mettons tout en œuvre pour assurer une adaptation personnalisée dans un **climat familial**.

Nous voulons **agir** auprès de chacun avec **compassion** : écouter, prendre soin, accompagner, rassurer.

Cette Charte engage chacun à entrer dans une volonté commune de travailler à une prise en charge de qualité des personnes âgées accueillies.

**Ensemble nous nous engageons à :**

- Partager les **valeurs communes** et le **charisme fondateur** et la doctrine sociale de l'Eglise,
- **Analyser nos pratiques** à la lumière du Comité Ethique,
- Maintenir le **caractère privé à but non lucratif de l'ensemble des Maisons**.

## **II. Nos valeurs et notre éthique prennent sens :**

 **Dans une conception de la personne :**

- Un **être unique**, avec son identité propre, son histoire, sa culture, ses croyances, ses potentialités.
- Un **être qui appelle à la dignité et au respect**, quelles que soient les apparences et sans distinction de race, d'opinion, de religion.
- Un **être de communication**.
- Un **être de désirs, de projets**, artisan de son propre destin jusqu'au terme de son existence terrestre.
- Un **être en évolution humaine et spirituelle** permanente, quel que soit son âge ou son état de santé.
- Un **être conservant ses droits et ses devoirs**, demeurant au centre de toutes démarches le concernant.



En cohérence avec cette définition, ensemble nous nous engageons à :

- Agir chacun à notre niveau, avec **un esprit de service, de compassion et de solidarité.**
- **Porter une attention particulière aux plus pauvres et aux plus faibles.**

 Dans des relations basées sur le respect et l'écoute de chacun avec équité entre :

- Les religieuses,
- Les résidents, leurs familles, leur entourage,
- Les personnels,
- Les bénévoles.

Pour cela, ensemble, nous nous engageons à :

- Favoriser des **relations humaines de qualité,**
- **Communiquer, informer et sensibiliser** sur la vie de la Maison,
- Promouvoir **la participation de chaque personne âgée** à son Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP), quel que soit son état de santé,
- Valoriser **le travail d'équipe,**
- Encourager **les liens sociaux** et **les activités mises en œuvre.**

*Des valeurs à vivre, à traduire en action...*

### **III. Cette charte définit les valeurs vécues au quotidien à travers:**

#### **L'accueil :**

Chaque personne accueillie est prise en charge comme un être unique, dans ses besoins humains, psychologiques, affectifs et spirituels.

Avant son entrée dans la Maison, elle est visitée, autant que possible, dans son lieu de vie, par un membre de l'équipe de soin et une religieuse qui donneront leur avis à la Direction. La religieuse participe à la commission d'admission, à l'entrée dans la Maison et à l'installation de la personne accueillie.

Ce moment, vécu souvent comme une rupture, demande une qualité d'être et de disponibilité pour l'ensemble de l'équipe.



### **La Compassion, la bienveillance et l'attention aux plus pauvres.**

Lors de l'admission, le choix se porte sur la situation qui paraît la plus urgente, la priorité allant à celui ou celle qui semble le plus pauvre, le plus fragile : matériellement, psychologiquement, affectivement ou humainement...

La compassion se traduit par des attitudes toutes simples telles que la bienveillance, le sourire, l'écoute, une présence attentive...

### **Le respect de la vie**

Notre présence et notre travail auprès des personnes qui nous sont confiées, dans la Congrégation des Filles de Notre-Dame des Douleurs doivent nous rappeler que :

**« Tout homme est une histoire sacrée ».**

*(Chant de Berthier et Rimaud)*

« L'ordre social et son progrès doivent toujours tourner au bien des personnes puisque l'ordre des choses doit être subordonné à l'ordre des personnes et non l'inverse. Le respect de la dignité humaine ne peut en aucune façon ne pas tenir compte de ce principe : il faut que chacun considère son prochain sans aucune exception comme un autre lui-même, qu'il tienne compte avant tout de son existence et des moyens qui lui sont nécessaires pour vivre dignement. »

*(Doctrines Sociales de l'Eglise N°132).*

Le caractère sacré de la vie humaine nous engage au respect de la vie, de la mort.

Nous voulons promouvoir et respecter la vie jusqu'au bout, en refusant l'acharnement thérapeutique et l'euthanasie.

Nous travaillons en lien avec des services de soins palliatifs et assurons un accompagnement humain et spirituel.

En lien avec l'équipe, les religieuses sont présentes à tout moment et notamment lors de l'accompagnement des résidents en fin de vie et dans ce contexte, elles sont également un soutien pour les familles.

Les religieuses, en collaboration avec l'Aumônier, les bénévoles, accompagnent les personnes âgées qui le désirent sur leur chemin de foi.



### **Le service**

« Chaque attention portée à une personne est un service, il est reconnaissance de son humanité : une parole, un sourire, un regard, un geste bienveillant et gratuit... »

Il se traduit par une disponibilité et une qualité de présence.

Il est enraciné dans l'engagement et le don de soi, il est l'expression de notre être intérieur :

*« Aime simplement avec un cœur universel et compatissant ».*

Constitution FNDD (N°1)

### **Ensemble, nous nous engageons à :**

- **Communiquer et maintenir les liens** avec tous les intervenants,
- **Partager et respecter les compétences** de chacun et à **agir en solidarité**,
- **Porter une écoute attentive et bienveillante.**

### **La collaboration**

Les religieuses par leur statut et leur mission font totalement partie de l'équipe de direction et des équipes pluridisciplinaires, de par l'obligation des moyens incombant à la Congrégation.

Afin de mieux servir les personnes accueillies, il est nécessaire de cultiver une étroite collaboration entre les religieuses, les salariés, les familles, les bénévoles et les aumôniers dans un esprit de confiance.

### **Ensemble, nous nous engageons à :**

- **Améliorer la cohésion** de nos équipes par le biais de rencontres régulières,
- **Harmoniser nos pratiques en échangeant nos connaissances.**

### **Un accompagnement de qualité**

Il appartient à tous les intervenants d'assurer un accompagnement de qualité dans le respect de la déontologie, à travers les activités et le rôle de chacun :

- Le maintien des liens sociaux et culturels : religieuses, salariés, familles, bénévoles et intervenants externes,
- Les soins médicaux : Personnels médicaux et paramédicaux,
- L'animation spirituelle : religieuses, aumôniers, familles et bénévoles.



**Ensemble, nous nous engageons à :**

- Œuvrer **pour une vie pleine et entière** malgré les handicaps liés à l'âge des personnes accueillies,
- Susciter **l'espérance et le désir**,
- **Respecter l'altérité, la dignité et la volonté** de la personne.

Portés par ces valeurs, nous accueillons les résidents et leur famille qui font le choix de nos Maisons avec les salariés et les bénévoles qui au travers de leurs actions partagent nos engagements.

**Cette Charte nous rassemble autour de valeurs communes qui forment notre identité.  
Chacun d'entre nous en est le garant.**